

# Communications du Comité

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin de la Société pédagogique genevoise**

Band (Jahr): - **(1896)**

Heft 4

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-237811>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

---

# BULLETIN

DE LA

## SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE GENEVOISE

---

Assemblée générale du 19 Novembre 1896, petite salle  
de l'Institut.

Présidence de M. Lucien BAATARD, président.

---

### 1<sup>o</sup> Communications du Comité.

M. le Président rappelle les décès de deux de nos collègues, M<sup>me</sup> Hunsinger et M<sup>lle</sup> Lambert, dont la vie fut avec dévouement consacrée à l'enseignement. Il adresse particulièrement à notre vice-président, M. Hunsinger, si douloureusement éprouvé, les sentiments de vive et affectueuse sympathie de tous ses collègues.

L'Assemblée se lève en signe de deuil.

Les démissions de M<sup>lle</sup> *Dubouloz* et de M. *Cornu* sont acceptées.

Les candidatures de M<sup>lle</sup> *E. Christin*, de MM. *Bron*, *Schmidt* et *Berger*, stagiaires, présentées avec préavis favorable du Comité, sont acceptées.

Nous entendons lecture de l'« Appel au Peuple Suisse » de la « Société des Traditions populaires. » Cette Société, de fondation toute récente, poursuit le but éminemment louable de sauver d'un oubli qui va s'accroissant, de réunir et d'en édifier un monument littéraire durable les descriptions des fêtes, des mœurs de notre pays, les légendes, les traditions nées de notre sol, qui s'y sont épanouies avec tant de richesse et sous

des formes si diverses comme les symboles vivants et les inspiratrices de l'esprit national. Nul doute que cette patriotique entreprise, analogue du reste à celle qui se poursuit chez tous nos voisins, ne rencontre dans le monde pédagogique, auquel elle peut s'adresser à plus d'un titre spécial, l'accueil empressé qu'elle mérite. Les personnes désireuses de s'y associer peuvent adresser leurs communications à M. le prof. Ernest Muret, 15, rue Pierre-Fatio.

M. *Mégard* rapporte sur l'activité de la Commission des Soirées. Cette Commission propose, dans le but d'éviter le renouvellement de certains abus plusieurs fois signalés, de faire payer les cartes supplémentaires.

Après une courte discussion, cette proposition est adoptée à une forte majorité.

## 2° L'enseignement biblique doit-il, oui ou non, faire partie du programme de l'école populaire ?

M. le Président rappelle que cette question a été tranchée dans le sens de l'affirmative par le Congrès scolaire de cette année. Il donne lecture des passages du rapport de M. le prof. Guex consacrés à cette thèse.

En substance, M. le prof. Guex déclare que nous puisons nos connaissances à trois sources : la nature, l'homme et Dieu ; de là trois groupes de branches d'enseignement embrassant les sciences naturelles, la connaissance de l'homme, la religion. L'histoire biblique est une partie intégrante du programme de l'enseignement populaire, car c'est par elle que l'enfant parvient à la possession de la notion de Dieu.

C'est ce qui est appliqué, dit M. Baatard, dans les écoles de Vaud, de la Suisse allemande, de l'Allemagne, où les élèves reçoivent des chiffres de religion au même titre que les chiffres d'appréciation affectés à toute autre branche. Nous retrouvons là la forte empreinte donnée à l'école populaire par la réformation allemande.